

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Nos morts : Me Auguste Berclaz,  
notaire

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1958, tome 56, p. 171-172

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

## M<sup>e</sup> AUGUSTE BERCLAZ

Notaire

Le lundi 27 janvier, mourait à Sierre M<sup>e</sup> Auguste Berclaz, notaire, jeune encore — il n'avait pas 48 ans —, mais depuis si longtemps souffrant que la mort devait être pour son âme croyante une visiteuse attendue et presque désirée.

Né à Mollens en 1910, il avait fait ses premières études à l'école de son village, jusqu'au jour où, se croyant appelé à la vie franciscaine, il descendit au Scolasticat des Pères Capucins à Saint-Maurice et vint suivre les cours du Collège abbatial. Nous l'y trouvons de 1925 à 1931, fréquentant régulièrement toutes les classes de Principes à Rhétorique. Un peu plus âgé que la moyenne de ses camarades, il s'imposait à eux par sa forte carrure, son teint quelque peu bruni par le soleil sierrois et sa voix mâle ; son caractère aussi le marquait par sa jovialité et son goût de la boutade. Ses amis le

taquinaient en lui assurant qu'il avait sûrement une ascendance sarrasine...

Après Rhétorique, il revêtit la bure au Wesemlin sur Lucerne, mais ayant reconnu que là n'était pas sa voie, il s'en alla achever ses études classiques à Einsiedeln, où il obtint son diplôme de Maturité. Il s'inscrivit ensuite à la Faculté de Droit de l'Université de Fribourg.

Il allait achever ses études, lorsqu'un terrible accident d'auto, survenu à Saint-Pierre de Clages, vint briser dès le début sa carrière et faire de sa vie un holocauste. A force de ténacité et de persévérance, avec le dévouement et les soins de son entourage, M. Berclaz réussit à surmonter son épreuve, à vaincre la paralysie partielle dont il avait été atteint et à passer victorieusement ses examens de notaire. Il parut se remettre, se maria, s'intéressa aux affaires publiques, particulièrement aux affaires économiques. C'est ainsi qu'il fonda et présida la Coopérative fruitière de Sierre et environs, et qu'il devint membre du Comité de la Fédération des producteurs de fruits et légumes, ainsi que du Comité de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes.

Malgré toute sa force de volonté, M<sup>e</sup> Berclaz dut constater que la maladie avait pu reculer, mais non disparaître. Le mal reprit le dessus, et, depuis cinq ans, le patient était totalement immobilisé dans son lit. Nous avons dit que le mal prit le dessus : ce n'est vrai que physiquement, car, sur le plan moral et spirituel, le cher malade avait conservé toute sa lucidité, tout son courage, toute sa foi. Cet optimisme qui lui avait conquis de nombreux amis ; cette foi juvénile et ardente qui l'avait mis dans sa jeunesse sur le chemin de saint François d'Assise et qui l'apparentait, peut-être à son insu, à saint Philippe de Néri ; cet entrain qui le faisait remonter le courage d'une personne qu'on allait opérer, toutes ces belles qualités qui ornaient l'âme de M. Auguste Berclaz n'ont pas cessé de fleurir au milieu de ses souffrances. Aussi, au terme de sa courte vie, ne s'est-il pas présenté les mains vides devant son Sauveur.

A Madame Berclaz et à sa famille, nous présentons l'hommage de nos sincères condoléances.

L. D. L.